

BILAN

FLAVESCENCE 2024

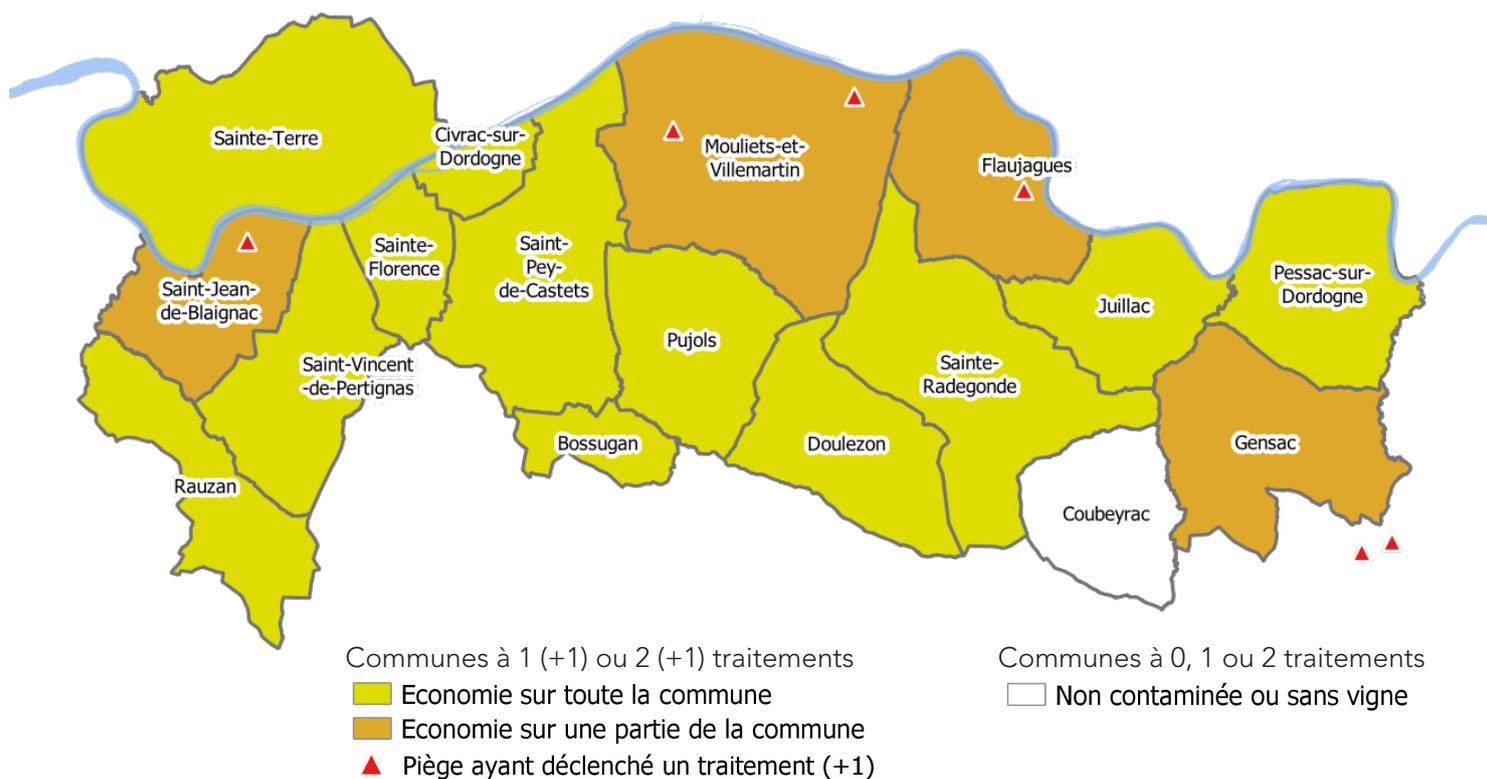
SECTEURS DE CASTILLON, PUJOLS

ECONOMIES DE TRAITEMENT INSECTICIDE

L'aménagement des traitements est rendu possible grâce aux observations réalisées par le GDON : **comptages** des larves de cicadelles de la flavescence dorée, **piégeage** des adultes et **prospection** des parcelles.

Grâce à vos premiers traitements contre les larves, le traitement adulticide (+1) peut être évité dans les zones où il y a peu de cicadelles dans les pièges.

Depuis 2018, le déclenchement de l'adulticide (+1) se fait à l'échelle des sections cadastrales et non à l'échelle des communes entières, permettant ainsi plus d'économies.



CARTE DES OBSERVATIONS

WWW.GDON-BORDEAUX.FR

Cliquez sur « **VOS COMMUNES** » puis sur « Campagne 2024 » pour consulter les parcelles prospectées, la contamination et les pièges de l'année ou sur « Archives » pour les années précédentes.

Scannez-moi !



BILAN PAR COMMUNE - 2024

Depuis 2011, la prospection est complète sur toutes les communes des secteurs sauf Coubeyrac, parcourue partiellement (8%).

Si la case est vide, il n'y a pas eu de suivi en 2024.

Les chiffres **en gras** sont au-dessus de la moyenne du GDON.

*Le calcul est basé sur un coût de traitement de 49,50 € par hectare (produit + passage).

Type d'observation COMMUNES	Insectes et traitements				Détection des maladies				
	Nb de pièges	Nb de pièges déclencheurs	Nb moyen de cicadelles par piège	Economie de traitement (49,50€/hectare)*	Nb de parcelles prospectées	Flavescence dorée		Bois noir	
						Nb de ceps	Nb de parcelles	Nb de ceps	Nb de parcelles
BOSSUGAN	4	0	0	4 314 €	5	10	2	5	1
CIVRAC-SUR-DORDOGNE	2	0	1,5	1 850 €	11	16	9	0	0
COUBEYRAC									
DOULEZON	14	0	0,2	16 818 €					
FLAUJAGUES	7	1	1,6	3 091 €	2	0	0	0	0
GENSAC	15	0	0	13 387 €					
JUILLAC	10	0	0	10 338 €	1	2	1	0	0
MOULIETS-ET-VILLEMARTIN	20	2	0,7	19 002 €	4	0	0	3	3
PESSAC-SUR-DORDOGNE	11	0	0	9 737 €	1	0	0	1	1
PUJOLS	13	0	0,8	14 123 €	11	19	9	0	0
RAUZAN	10	0	0,3	11 012 €					
SAINTE-FLORENCE	5	0	0	5 760 €	10	10	5	1	1
SAINTE-RADEGONDE	24	0	0,54	29 241 €	1	0	0	2	1
SAINTE-TERRE	13	0	1,5	12 927 €	4	39	2	1	1
SAINT-JEAN-DE-BLAIGNAC	8	1	0,8	6 742 €	18	289	14	2	1
SAINT-PEY-DE-CASTETS	13	0	0,8	16 192 €	9	8	3	1	1
SAINT-VINCENT-DE-PERTIGNAS	13	0	0,1	13 865 €	2	1	1	1	1
TOTAL sur vos secteurs	182	4	0,52	188 397 €	79	394	46	17	11
TOTAL sur l'ensemble du GDON	2 497	65	0,49	2 022 860 €	1 701	11 377	1 035	415	100